Le Courrier du Loiret, 19 janvier 2017

Vœux de Pithiviers

L'affaire des « autruches dandinantes »

Le maire de Pithiviers n'a pas mâché ses mots lors de la cérémonie des vœux de la ville jeudi 12 janvier. Il a qualifié certains manifestants pour la sauvegarde de la maternité d'« autruches dandinantes ». Retour sur une semaine de polémique.

Le maire de Pithiviers, Philippe Nolland, n'avait peut-être pas imaginé les conséquences qu'entraîneraient ces deux mots prononcés lors des vœux.

Jeudi 12 janvier

Les autruches dandinantes. Devant la salle des fêtes de Pithiviers, alors que les invités de la cérémonie des vœux arrivaient, les membres de l'association A Pithiviers, l'hôpital c'est vital avaient organisé une manifestation pour défendre le maintien de l'hôpital sur le territoire en distribuant notamment des tracts.

À l'intérieur, le maître a débuté son discours sur le thème du bilan à mi-mandat (voir page 10). Avant de conclure, il a souhaité « dire deux mots de l'hôpital » . « Vous avez été reçu par un comité d'accueil. Le maire de Pithiviers est président du conseil de surveillance c'est-à-dire qui il n'a aucun pouvoir décisionnaire », a-t-il précisé avant d'ajouter : « J'ai subi la décision d'un ministre de la Santé, membre d'un gouvernement que je n'ai pas choisi, qui a été nommé par un président de la République » . « Vous avez été reçu par un comité d'accueil, il a entendu déclaré rendre hommage » à l'association protestataire qui « fait beaucoup d'efforts, non-continués de succès, d'autant plus méritoires qu'ils ont eu, ces efforts, été entravés par des décisions prises par un gouvernement socialiste pour lequel la plupart d'entre eux ont voté ».

Après avoir annoncé que l'hôpital avait reçu plus de deux millions d'euros de budget de l'Agence régionale de santé, il a lancé ce qui allait faire sulfater certaines : « Ce sont des autruches dandinantes qui se sont pourvues boulevard Beauvallier, les unes contrarier les autres, et qui n'ont rien obtenu » . Un vent glacial a alors envahi la salle et les visages des invités se sont alors figés, choqués par ces propos.

Vendredi 13 janvier

Des élections sur fond de polémique. L'information a été rapidement relayée sur tout le territoire notamment par l'article de nos confrères de *La République du Centre*. Vendredi 13 janvier au soir, l'opposition s'est alors immiscée dans les tractations de vente durant les élections des vice-présidents de la communauté de communes du Pithiverais (voir page 6). « J'ai déjà trouvé miraculeux d'avoir 28 voix », a déclaré Philippe Nolland. Le maire enchaîne que ce fait que Maxime Boizard Bizeneau ait battu Anthony Brosse pour un poste de vice-président n'est pas une conséquence de ses propos . « Le complot anti-Anthony avait déjà été prévu avant ».

Lundi 16 janvier.

Le maire se justifie. « Si c'était à refaire, je me demande si je le referais. J'aurais dû un peu modérer mes propos mais à force de se faire bouliner... », a renoncé Philippe Nolland. Le maire affirme avoir vu les membres de l'association et que son discours ne concernait pas la population. « Les associations manipule de manière politicienne un dossier d'intérêt public », a-t-il ajouté.

CAMILLE CORLIAS

Devant la cérémonie des vœux de la ville de Pithiviers, des membres de l'association À Pithiviers l'hôpital c'est vital, distribuent des tracts devant la salle des fêtes.

Phoca PDF